

COMPTE-RENDU DU COMITE CITOYEN N°1

Concertation pour la création de la ZAC du quartier de Charenton-Bercy 11 février 2019

Ce compte-rendu est la synthèse du premier comité citoyen qui a eu lieu dans le cadre de la **concertation pour la création de la ZAC « Charenton-Bercy »**, sur le quartier de Bercy à Charenton-le-Pont.

Cette réunion s'est déroulée le 11 février 2019 à l'Espace Toffoli de Charenton-le-Pont, en présence de **représentants de Grand Paris Aménagement, le maître d'ouvrage du projet, et de représentants de la Ville.**

Le comité citoyen a réuni 35 citoyens sélectionnés à moitié parmi des candidatures volontaires et pour l'autre moitié tirés au sort. Cette première rencontre a permis de présenter/rappeler le projet d'aménagement du quartier et de faire réfléchir les membres du comité citoyen sur les « valeurs » auxquelles le projet pourrait répondre.

Les participants ont contribué de manière individuelle et collective sur 4 grandes questions thématiques interrogeant l'ensemble des aspects du projet. Les propositions ont ensuite été débattues lors d'une restitution orale collective.

A l'issue de ce premier Comité, les participants se retrouveront pour une seconde rencontre qui permettra d'approfondir la définition et le travail sur les valeurs, en vue de la rédaction de l'avis citoyen, et s'appuiera sur les contributions émises lors des autres dispositifs de concertation. La troisième et dernière réunion permettra de rédiger l'avis citoyen.



Analyse et synthèse des contributions

Les membres du comité citoyen ont été invités à réfléchir, individuellement puis collectivement, autour de 4 grandes questions visant à faire émerger leurs idées autour des valeurs **transversales auxquelles le projet pourrait répondre**:

- Qu'est-ce qui ferait de Charenton-Bercy un **quartier connecté de la métropole** et relié à Paris ?
- Qu'est-ce le projet devrait apporter pour améliorer le **bien-vivre** au sein du quartier ?
- Qu'est-ce que le projet peut apporter au quartier pour en faire un **quartier durable**, capable d'affronter les grands enjeux environnementaux ?
- Quels bénéfices peut apporter le projet pour **l'économie et l'emploi** dans le quartier, dans la ville ?

A l'issue de leur travail collectif et individuel, **ils ont pu dégager 10 valeurs transversales du projet** présentées ci-après dans le compte-rendu.

Qu'est-ce qui ferait de Charenton-Bercy un quartier de la métropole et connecté à Paris ?

1. Un projet qui désenclave le quartier et le rend accessible à tous

Les participants ont considéré que **le désenclavement et l'accessibilité du quartier pour tous** étaient une valeur transversale essentielle pour le projet.

Les déplacements quotidiens sont au cœur des préoccupations des participants. Ainsi, ils insistent sur la nécessité que, au sein du futur quartier, tous les types de publics (enfants, actifs, familles, personnes à mobilité réduite, personnes âgées, etc.) puissent se déplacer facilement.

Ils ont également proposé de favoriser la multimodalité, c'est-à-dire la coexistence et la complémentarité de divers types de mobilités : piétons, vélos, transports en commun, voitures. Ils ont suggéré, pour cela, de créer des axes adaptés, voire dédiés, à ces divers modes de déplacement, afin de relier le quartier à l'extérieur, notamment Paris, ou au centre-ville de Charenton.

Enfin, pour les participants, le projet devrait se concentrer sur la création de continuités au niveau des cheminements piétons et vélos, c'est-à-dire limiter les coupures, les obstacles ou les contraintes. Pour cela, ils ont identifié la future rue Baron Le Roy, la passerelle et le futur franchissement qui devrait relier le quartier aux berges de Seine, comme prioritaires pour devenir des axes continus, reliant plusieurs espaces du quartier et agréables à pratiquer.

Qu'est-ce que le projet devrait apporter pour le bien-vivre au sein du quartier ?

2. Un quartier intergénérationnel et inclusif

Pour les participants, il serait très important que le projet donne naissance à un quartier conçu **pour tous les profils d'habitants, notamment d'un point de vue générationnel**. Ils souhaiteraient, pour ce faire, que les activités, les services, l'offre en termes d'équipements et de commerces soient intergénérationnels et inclusifs. Cela contribuerait à la création d'une vie de quartier convenant aux plus jeunes, comme aux étudiants, aux familles, aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite, etc.

Ils ont également précisé que cette dimension inclusive devrait être comprise dans l'identité **du futur quartier**. En effet, le projet prévoit d'intégrer des éléments axés autour du numérique et des arts visuels. Pour les participants, cette orientation économique innovante serait une bonne idée car elle donnerait une identité intéressante au quartier. Toutefois, il faudrait que les activités qui seront déployées dans ce cadre soient ouvertes aux différents types d'habitants, qu'elles leur permettent de se retrouver autour d'activités ou de lieux dédiés au numérique au sein du quartier.

3. Un projet qui crée des espaces agréables et ouverts

Les participants ont considéré que la création **d'espaces aérés, lumineux, ouverts et conviviaux** constituerait un élément central du projet. Ils souhaiteraient que soit évitée la création d'espaces trop « encastrés » entre de grands bâtiments car cela nuirait à la luminosité et la convivialité des divers espaces du quartier.

Les participants ont également insisté sur la nécessité **d'inclure une bonne part de végétalisation à ces espaces**, afin de les rendre plus verts et agréables. Ils ont notamment ciblé les espaces publics et les futurs grands axes urbains : la rue Baron Le Roy, la future passerelle Valmy et le franchissement qui permettra de rejoindre les berges de Seine.

4. Un projet qui stimule la vie de quartier

Les participants souhaitent que le projet permette **de stimuler la vie sur le futur quartier**. Pour ce faire, ils ont proposé de développer une offre commerciale de proximité et d'accueillir un marché de vente directe. Cela permettrait, selon eux, de **favoriser une sociabilité de quartier** entre les commerçants, les habitants et les usagers.

Ils ont également abordé la question de l'augmentation du nombre d'habitants et d'usagers que le projet devrait induire sur le quartier. Ils souhaiteraient **accompagner cette croissance en créant de nouveaux espaces de loisirs ainsi que des établissements culturels et/ou sportifs**. Pour eux, ces nouveaux équipements/aménagements, permettraient aux différents publics du quartier de se retrouver et de profiter d'une dynamique de sociabilisation.

5. Un projet qui protège le quartier des nuisances

Les participants ont considéré que l'une des valeurs principales du projet serait de **protéger le quartier des diverses nuisances qu'il connaît ou connaîtra**.

Ils ont notamment abordé la question **des nuisances sonores**. Ils souhaiteraient que le projet tienne compte de la proximité des voies ferrées par rapport aux futurs logements prévus et qu'il puisse agir contre les nuisances dues au périphérique et à l'autoroute.

Ils ont également évoqué **les nuisances sonores du jardin Richelieu** (effet de caisse de résonance) et les potentielles nuisances qui proviendraient des futures places publiques et activités implantées (bruit des restaurants et/ou bars notamment). Ils ont proposé, par exemple, d'installer les activités les plus bruyantes, comme les éventuels établissements festifs que pourrait attirer le projet (boîtes de nuit, bars dansants), sous le périphérique, afin que les nuisances ne dérangent pas les habitants.

D'autres nuisances ont été évoquées. A propos de la passerelle et des berges de Seine, les habitants ont insisté sur le besoin de **réduire leur exposition au vent au maximum** par des aménagements spécifiques ou des éléments de végétalisation. Cela permettrait d'en faire des lieux de vie agréables et protégés.

La pollution a également été évoquée comme une nuisance et une préoccupation forte. Les habitants, souhaiteraient que des dispositions et/ou des aménagements permettent d'en limiter l'impact, notamment sous le périphérique et sur les berges de Seine où se rendent certains usagers.

Enfin, la question de **l'insécurité, notamment nocturne**, a été citée comme pouvant être une nuisance sur le quartier. Les participants souhaiteraient traiter cette problématique, en particulier dans les espaces à proximité du périphérique, les berges et sur la future passerelle, en prévoyant un éclairage public adapté, dans le cadre du projet.

Qu'est-ce que le projet peut apporter au quartier pour en faire un quartier durable, capable d'affronter les grands enjeux environnementaux ?

6. Un quartier qui promeut les mobilités durables

La préoccupation pour les mobilités durables est apparue dans les contributions des participants comme une valeur que devrait suivre le projet. Elle rejoint et complète leur réflexion sur le désenclavement du quartier, la multimodalité et le partage des usages.

Les participants ont proposé **de favoriser, avant tout, les mobilités douces sur le quartier**, notamment les piétons et vélos, dans le but de réduire la dépendance à la voiture. Ils souhaiteraient inciter aux modes de déplacement plus respectueux pour se déplacer sur le quartier, vers le centre-ville et Paris.

Afin de favoriser ces mobilités durables, ils ont proposé **le développement de voies dédiées**, en particulier sur l'axe Baron Le Roy et la future passerelle. Ils souhaiteraient également favoriser les transports en commun écologiques et prévoir éventuellement une voie qui leur serait dédiée.

7. Un quartier composé d'un bâti respectueux de l'environnement

Outre les mobilités durables, les participants ont évoqué l'importance **d'un bâti de quartier qui aurait un moindre impact pour l'environnement et ne serait pas énergivore.**

Ils se sont exprimés pour des bâtiments permettant une forte efficacité énergétique, à la fois en termes d'isolation et de consommation d'électricité. Ils ont également suggéré de prévoir la construction des futurs bâtiments avec des matériaux écologiques, isolants, sobres et facilement recyclables.

8. Un projet favorisant les espaces verts et la biodiversité

Le quartier durable devrait passer, pour les habitants, **par une végétalisation importante, notamment au niveau des nouveaux axes de circulation (passerelle, rue Baron Le Roy) et le développement de nouveaux espaces verts.**

Ils ont aussi exprimé leur souhait d'avoir un quartier promouvant la biodiversité. Ils ont ainsi proposé la création de jardins partagés, de potagers publics, d'espaces de compost et de ruches.

Quels bénéfices peut apporter le projet pour l'économie et l'emploi dans le quartier, dans la ville ?

9. Un quartier attractif grâce à une économie innovante

Les participants souhaiteraient que le projet apporte une **nouvelle attractivité économique pour le quartier.** Ils se sont prononcés favorablement vis-à-vis du développement **d'une économie tournée, en partie, vers le numérique** (comprenant aussi bien des entreprises que des écoles et de la Recherche et Développement).

Cette orientation économique pourrait, selon eux, apporter au sein du quartier de nouveaux emplois, une nouvelle attractivité ainsi que des entreprises innovantes.

10. Un quartier qui conserve une économie de proximité

Les participants ont abordé la nécessité pour le projet de **faire coexister l'activité économique numérique qu'il prévoit (cluster) avec une dimension économique plus locale, de proximité et tournée vers les habitants.** Ils souhaiteraient que l'articulation entre ces deux composantes soit faite de manière à dynamiser économiquement le quartier avec de l'innovation, tout en conservant des petits commerces qui apporteraient une dimension conviviale, à l'échelle du quartier.

Certains habitants ont abordé la question de la mutation du site de Bercy 2. Ils souhaiteraient que l'offre commerciale actuelle du centre soit redéployée sur la future rue Baron Le Roy. Ils ont suggéré de réfléchir à l'articulation entre les commerces présents sur Bercy 2 qui pourraient être redéployés et les futurs commerces qui seront implantés.